

MASCARA**Introduction du modèle européen de développement rural**

La commune de Hachem, dans la wilaya de Mascara, a été choisie comme localité-pilote où sera expérimenté pour la première fois en Algérie ce modèle de développement rural (LEADER).

Ce projet entre dans le cadre de la coopération algéro-espagnole et est financé par l'Agence espagnole de coopération internationale (AECI). Il sera exécuté par l'Organisation non gouvernementale espagnole (ERAIC), Centre des études rurales et de l'agriculture internationale. Son coût est évalué à 1 292 000 euros. Il a démarré fin 2005 et devrait être achevé début 2009. L'unité de gestion de celui-ci est localisée

dans le chef-lieu de la commune de Hachem.

Parmi la douzaine de projets répartis sur l'ensemble du territoire de la localité, nous citerons la coopérative de femmes pour le conditionnement et la vente de couscous traditionnel, plantation d'oliviers au douar Malah, sur une superficie de 60 hectares, une pépinière de pistachiers, plantes médicinales et production d'huiles essentielles ainsi que la réalisation

de confiserie artisanale d'huile d'olive. Ce dimanche a été organisé par les services de la DSA, en collaboration avec l'Institut des sciences de la nature et de la vie du centre universitaire Mustapha-Stambouli, une journée d'étude.

Différentes communications figuraient au programme : celles ayant pour thème «Le développement local : acteurs, stratégie et facteurs de réussite» ; «Diagnostic des achats économiques dans la zone de Hachem» ; «L'activité non agricole dans la zone de Hachem : réalités et interrogations». Des programmes de ce genre sont

déjà en vigueur et ont déjà été introduits ; ils gravitent autour du PPDR (programme de développement rural intégré), déclarera un intervenant. L'avènement de ce nouveau modèle européen les étouffera et les rendra plus efficaces. Il apporte un plus, précisa-t-il, en termes de mobilisation des acteurs locaux, l'identification scientifique des ressources et de l'identité locale, la fédération des acteurs locaux et la mobilisation de la population. Il y a aussi cette exigence, fera-t-il observer, de faire passer le citoyen du stade de bénéficiaire à celui de partenaire.

M. Meddeber

BEJAÏA**Ambiance de fête à l'intronisation du P/APC RCD à Tinebdar**

C'est dans une ambiance de fête populaire que s'est déroulée, dans la matinée de dimanche dernier, l'intronisation du nouveau maire de Tinebdar, Brahim Bennadj, issu de la liste du Rassemblement, en présence de la première autorité de la daïra de Sidi-Aïch, Tahar Bensedik.

La salle de délibérations de la municipalité s'est avérée trop exigüe pour contenir la foule nombreuse venue de l'ensemble des villages que compte la commune pour assister à l'installation de la nouvelle assemblée élue à la faveur du scrutin du 29 novembre écoulé. Une assemblée constituée du FFS (3), RCD (3) et une liste d'indépendants (1). Le RCD qui distance le FFS, ayant obtenu le même nombre de sièges de quelque 200 voix, s'est adjugé la gestion de la municipalité. Les représentants des comités de village, des élus APC et APW du RCD ainsi que Djamel Ferdjallah et Mazouz Athlane, respectivement chef du groupe parlementaire et député du RCD, le responsable du bureau régional du parti de Sadi, en l'occurrence Tinouche Azzedine, ont tenu également à partager ces moments de liesse populaire dans la commune à l'occasion de l'installation de leur nouveau maire. Des jeunes chômeurs de la localité on même mis la main

à la poche pour offrir un burnous en guise de cadeau au nouveau P/APC. Une marche populaire a été observée au terme de l'installation de la nouvelle assemblée qui s'est ébranlée du siège de l'APC vers la Maison de jeunes. C'est dire tout l'enthousiasme suscité au sein de la population par l'élection de la nouvelle majorité du RCD à la tête de la municipalité. Une municipalité laissée à la traîne du développement local. Intervenant lors d'une prise de parole improvisée, le chef du groupe parlementaire du RCD, Djamel Ferdjallah, le député Mazouz Athlane,

Azzedine Tinouche élu à l'APW également et Brahim Bennadj fraîchement installé à la tête de la cité de Tinebdar ont réitéré leur engagement de campagne à faire de la municipalité «un modèle dans la gestion». «Nous allons restitué la maison APC à la population et nous nous engageons à ce que la gestion solidaire promise lors des rencontres de proximité se concrétise réellement sur le terrain et que rien ne sera entrepris sans une concertation étroite avec les comités des villages et les citoyens», se sont engagés les élus du parti de Sadi.

A. K.

Akrou Sadek, P/APC historique du PST, prend ses nouvelles fonctions à Barbacha

Sadek Akrou, l'incorrigible militant de toutes les causes justes, élu sur la liste du Parti socialiste des travailleurs (PST) qui a raflé les six sièges sur les neuf que compte l'assemblée lors des dernières élections a été placé dimanche dans ses nouvelles fonctions de maire de Barbacha par le DRAG de Béjaïa en présence du chef de la daïra de Barbacha.

Le FFS et le FLN ont obtenu 2 et 1 sièges chacun. Une ambiance de liesse régnait au siège de l'APC qui n'a pu contenir l'immense foule qui s'est déplacée pour assister à l'installation de leur maire. «Un enfant du peuple

resté humble qui s'est tout le temps rangé du côté des couches défavorisées», ont témoigné les citoyens de Barbacha en parlant de leur nouveau P/APC. Les résultats du dernier scrutin en faveur de la liste du PST conduite par Sadek Akrou et qui fait ainsi son entrée pour la première fois de son histoire dans les institutions élues est fort révélateur de l'immense estime que vouent les citoyens de Barbacha à leur enfant. Enseignant à l'Université de Béjaïa, membres du CNES, Mohand Sadek Akrou était également l'un des principaux rédacteurs de la plate-forme d'El Kseur. animateur du mou-

vement citoyen né des événements du Printemps noir, Akrou Sadek était aussi l'un des artisans de la marche historique du 14 juin 2001. Intervenant à l'issue de son installation à la tête de l'APC, Akrou Sadek s'est engagé à introduire de «nouvelles mœurs dans la gestion des affaires municipales». «Nous partageons aujourd'hui ces instants ensemble, entre les enfants d'une même commune que nous devons placer au-dessus de toutes les tendances politiques», a affirmé le désormais nouveau maire de Barbacha sous un tonnerre d'applaudissement de la foule.

A. K.

APW DE TIZI-OUZOU**La présidence pour le RCD**

La présidence de l'APW de Tizi-Ouzou est revenue au RCD avec seize sièges. Le candidat tête de liste du parti de Saïd Sadi, M. Ikerbane, a été élu président grâce au report des dix voix du FLN et des six du RND.

Les quinze élus du FFS qui détenaient la majorité et la présidence au sein de l'assemblée sortante se sont abstenus de voter et se mettent désormais dans l'opposition.

Lors de la cérémonie d'installation qui s'est déroulée en présence du wali et, entre autres, de nombreux parlemen-

S. A. M.

**GRÈVE DE 3 JOURS
DES RÉSIDENTS DU CHUO
D'ORAN****Pour la levée des sanctions à l'encontre de leurs collègues**

Les résidents en post-graduation du CHUO ainsi que ceux d'autres structures externes observent depuis hier un mouvement de protestation de 3 jours qui prend la forme d'arrêt des stages pratiques et des activités. Les contestataires ont observé un sit-in devant la direction du CHUO, brandissant des banderoles rappelant leurs revendications, alors qu'au même moment le conseil consultatif se réunissait avec les responsables de l'administration pour traiter de ce conflit. Les raisons de cette manifestation de colère est la sanction de 1 mois de suspension infligée à plus de 10 résidents en post-graduation «pour avoir refusé de faire les gardes au niveau des UMC d'Oran», alors que les résidents qui relève de 9 spécialités expliquent que dans leur «spécialité il n'y avait pas d'urgence».

Parmi ces spécialités, la rhumatologie, l'anapath, la dermatologie... Cela fait des semaines que le conflit perdure sans qu'aucun accord soit trouvé et alors que les résidents, pour justifier la justesse de leur position, font référence à des textes réglementaires. Dès lors, ces derniers exigent que les décisions d'annulation des sanctions et la levée de l'obligation de gardes au niveau UMC leur soient signifiées nominativement et par écrit comme le stipule la loi. Des avocats conseillent les contestataires sur le plan réglementaire. Et cela au moment où le DG du CHUO, au terme de la rencontre du conseil consultatif, a déclaré verbalement s'engager à ce que les sanctions soient levées et que les résidents qui souhaitaient ne pas effectuer les gardes n'y soient pas contraints. En fin de journée, les positions des deux parties étaient inchangées avec le risque que ce mouvement ne fasse tâche d'huile. Aujourd'hui, probablement, une autre réunion de conciliation pourrait se tenir.

Fayçal M.

AÏN-TÉMOUCHENT**14 locaux commerciaux fermés par la DCP**

Les multiples sorties des brigades relevant des deux sous-directions de la direction du commerce (DCP) de la wilaya de Aïn-Témouchent, pour le mois de novembre, ont conduit à la fermeture administrative de 14 locaux commerciaux et la saisie d'une importante quantité de marchandises. Selon notre source, les services de la sous-direction chargée du contrôle des activités et des pratiques commerciales font état de 626 interventions durant le mois écoulé, sanctionnées par 31 constats d'infraction passibles de poursuites judiciaires avec proposition de fermeture administrative de 8 locaux commerciaux.

Par ailleurs, les services de la sous-direction du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes ont opéré 702 descentes sanctionnées par l'enregistrement de 37 PV d'infractions toutes passibles de poursuites judiciaires, avec proposition de fermeture administrative de 6 locaux commerciaux pour le motif d'absence de registre du commerce ou l'exercice d'une activité autre que celle mentionnée dans le registre. Parmi les locaux des contrevenants figurent des boucheries, des cafés, des fast-foods et une pâtisserie. La quantité de marchandise saisie destinée à la vente dans des magasins d'alimentation a été estimée à 7 449 DA. Notre source ajoute que 17 échantillons de produits tels que des jus, du vinaigre et l'eau de Javel ont été prélevés à des fins d'analyses afin de vérifier leur conformité aux normes physico-chimiques requises. Enfin, il est à noter que le nombre de fermetures de locaux commerciaux a diminué de près de 50% par rapport aux mois précédents ; cependant, le nombre de PV d'infraction a quelque peu augmenté, toujours selon une source proche de la DCP.

S. B.

GUELMA**Amélioration de l'éclairage public**

Depuis quelques mois, le chef-lieu de wilaya de Guelma est devenu un vaste chantier puisque de nombreuses entreprises de travaux publics sont à pied d'œuvre dans maints quartiers et cités. Conscients des attentes citoyennes, les autorités locales ont peaufiné un ambitieux programme visant la réhabilitation de la ville du 8-Mai-45 qui abrite plus de 150 000 âmes.

Le boulevard Souidani-Boudjemaâ, en plein centre-ville, a enregistré une véritable métamorphose, car cette voie de circulation à double sens est le passage obligé des Guelmies. Des lampadaires, nouvelle génération, ont été récemment installés à la grande satisfaction des habitants ravies de se promener le soir en famille.

La grande rue Sériidi-Mohamed-Tahar qui longe un charmant square et la station de taxis de la ville a été réhabilitée cette semaine, car cette artère principale plongée dans la pénombre dès la tombée de la nuit a bénéficié de l'installation de candélabres à l'esthétique indéniable. Désormais, les retardataires n'appréhendent plus une quelconque agression.

B. A.

Installation du P/APC FFS à El-Flaye

Hafid Cherfi, élu pour un deuxième mandat consécutif sur la liste du FFS, a été installé, hier, dans ses nouvelles fonctions de maire de la commune d'El Flaye par le chef de la daïra de Sidi-Aïch. La cérémonie a eu lieu dans la salle des réunions de l'assemblée en présence d'une foule nombreuse, de militants et sympathisants du parti d'Aït Ahmed. A noter que quatre listes en compétition électorale lors du dernier scrutin se sont partagées les sept sièges que compte la municipalité. Le FFS arrive en tête avec une majorité relative de 3 sièges suivi du RCD (2), du RND (1) et le FLN (1). Dans son intervention, le maire réélu pour la seconde fois a insisté sur la nécessité «de conjuguer les efforts de l'ensemble des citoyens sans distinction pour répondre positivement aux doléances de la population».

A. K.